



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 17 MAI 2018

Le **jeudi 17 mai 2018 à 18h30**, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 07 mai 2018, s'est réuni sous la présidence de Monsieur CALLAIS, Maire.

### **Etaient présents :**

Patrick CALLAIS, William GUILLARD, Cécile GALHAUT, François CRAMILLY, Marie LE COUSIN, Sébastien PETIT, Elisabeth BIDEAUX, Marie-Claude BEAUFILS, Réjan SAUPIN, Marie Elise CAREL, Daniel ROUSSEL, Hubert LUCAS, Franck LEBRET, Christian LETEURTRE, Sophie LOQUIN, Amandine TAVARES GOMES, Béatrice TASSERY, Jean Marie ALINE, Juanita AUGUSTIN, Juan Carlos VEGAS

### **Absent(s) excusé(s) ayant remis un pouvoir :**

Martine LANGLOIS à François CRAMILLY, François LANGLOIS à Sébastien PETIT, Catherine LEROUX à Daniel ROUSSEL, Robin DAVID à William GUILLARD, Tony LACROIX à Patrick CALLAIS, Patricia LEFEBVRE à Juanita AUGUSTIN, Vincent SGARLATA à Jean Marie ALINE

### **Absent(s) non excusé(s):**

Cécile JOURDAINNE

formant la majorité des membres en exercice.

Monsieur PETIT est nommé secrétaire de séance.

-----

| Nombre de membres |             |                                                                                                                              |
|-------------------|-------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Présents          | En exercice | Qui ont pris part à la délibération : 27<br>(membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents) |
| 20                | 28          | pour: 26<br>contre: 0<br>abstention(s): 1<br>non votant(s) : 0                                                               |

### **TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'ETANG JEAN AGNES - DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS AUPRES DE LA METROPOLE ROUEN NORMANDIE - CM/18/069**

La ville du Trait prévoit de réaliser des travaux d'aménagement des berges de l'étang Jean Agnès afin de renforcer la sécurité sur les abords et de préserver la vie aquatique de ce plan d'eau pour un montant de 92 851.20€ TTC, soit 77 376€ HT. Ces travaux comprendraient 2 tranches à réaliser sur l'exercice 2018 :

- le terrassement, la réfection ainsi que la sécurisation des berges,
- la création d'un nouveau ponton (ouvrage bois) ainsi que les cheminements piétons (permettant l'accès à ce ponton).

Le plan de financement est le suivant :

| Dépenses                                                                                                              |                   | Recettes                                                                                                    |                   |             |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------|
|                                                                                                                       | Montant           |                                                                                                             | Montant           | %           |
| Terrassement, réfection et sécurisation des berges, création d'un nouveau ponton et cheminements piétons (montant HT) | 77 376€           | Fonds de concours Métropole Rouen Normandie enveloppe A (espaces non métropolitains) pour 20% du montant HT | 15 475.20€        | 16,67%      |
| TVA                                                                                                                   | 15 475.20€        | Autofinancement HT                                                                                          | 62 144.69€        | 66.93%      |
|                                                                                                                       |                   | FCTVA                                                                                                       | 15 231.31€        | 16.40%      |
| <b>Total TTC</b>                                                                                                      | <b>92 851.20€</b> | <b>Total TTC</b>                                                                                            | <b>92 851.20€</b> | <b>100%</b> |

Le projet financier sera définitif à ouverture des offres après consultation des entreprises.

Pour le financement de ces travaux, le Conseil Municipal est informé que Monsieur Le Maire souhaite solliciter un fonds de concours auprès de la Métropole Rouen Normandie. Cette dernière a mis en place un « Fonds de soutien aux investissements communaux » par délibération en date du 4 février 2016. L'opération pourrait être éligible dans le cadre de l'enveloppe A « investissements liés aux espaces non métropolitains » à hauteur de 20% du montant HT et plafonnée à un total de 162 714,04€ sur la période de 2016 à 2020.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver les dispositions qui précèdent et d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter le Fonds de concours auprès de la

Métropole Rouen Normandie, pour les travaux d'aménagement de l'étang Jean Agnès.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-29, L. 5215-26 et L.5217-7,

**VU** le rapport de Monsieur le Maire

**DECIDE D'APPROUVER** le plan de financement présenté.

**DE DONNER POUVOIR** à Monsieur Le Maire pour solliciter le Fonds de concours auprès de la Métropole Rouen Normandie.

**DE S'ENGAGER** dès notification de l'accord du Fonds de concours à procéder à la réalisation des travaux.

**D'AUTORISER** Monsieur Le Maire à signer les pièces afférentes à l'opération.

Fait au Trait, le 18 mai 2018

**Patrick CALLAIS,  
MAIRE**



Envoyé en préfecture le 18/05/2018

Reçu en préfecture le 18/05/2018

Affiché le



ID : 076-217607092-20180517-865\_CM\_18\_069-DE